



Une croissance de l'emploi qui reste dynamique, à un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine

Au troisième trimestre 2019, l'emploi salarié total progresse de 0,4 % en Île-de-France, à un rythme plus soutenu qu'au niveau national. En volume, la hausse de l'emploi francilien représente plus de la moitié des créations nettes d'emplois de la France métropolitaine. Tous les secteurs bénéficient de ce dynamisme, notamment le tertiaire marchand hors intérim et la construction. Le taux de chômage reste stable et s'élève à 7,5 % de la population active. Les créations d'entreprises progressent fortement mais à un rythme moins élevé qu'en France métropolitaine. La construction de logements neufs se tasse mais les mises en chantier restent à un niveau élevé. La fréquentation hôtelière fléchit en raison d'un léger recul de la clientèle étrangère, en particulier des Britanniques.

Joseph Chevrot, Michèle Debosque, Samuel Deheeger, Sylvie Druelle, Insee Île-de-France ;
Benoît Trinquier, Directe Île-de-France

Davantage de créations nettes d'emplois en Île-de-France que dans le reste de la France

Au troisième trimestre 2019, l'Île-de-France compte 23 000 emplois salariés supplémentaires (+0,4 %). En volume, ces créations nettes d'emplois dépassent celles du reste de la France hors Mayotte (+19 000, soit +0,1 %) (figure 1). La croissance trimestrielle de l'emploi francilien se maintient par rapport aux trimestres précédents. Ce n'est pas le cas dans le reste du pays où elle ralentit nettement (+33 000 emplois de plus le trimestre dernier, +74 000 au premier trimestre). En un an, les créations d'emplois en Île-de-France dépassent les destructions d'emplois de 95 000. Cela représente une augmentation de 1,6 % en glissement annuel, largement supérieure à la progression nationale (+1,0 %).

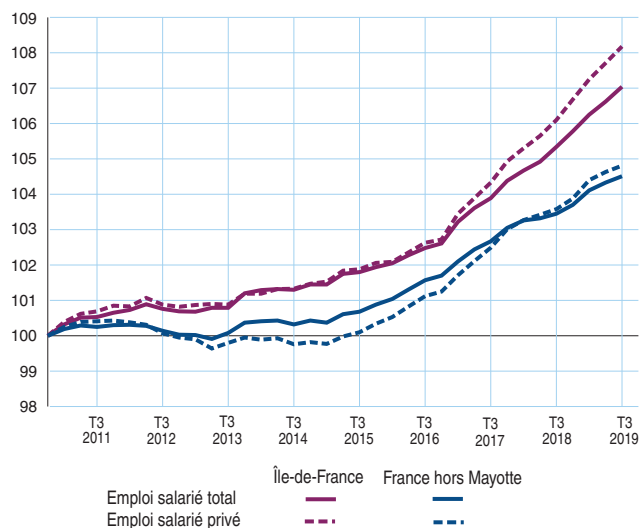
Les emplois créés dans la région sont, pour les quatre cinquièmes, répartis entre le secteur tertiaire marchand hors intérim (14 500) et la construction (4 500). Ce dernier secteur est, pour la troisième fois en un an, celui qui progresse le plus en proportion (+1,5 %) (figure 2). Les emplois dans l'industrie continuent également à croître (+0,4 %). Sur un an, la progression est de 4 500 emplois. En revanche, l'emploi intérimaire plafonne (-0,3 %) après avoir atteint le trimestre dernier un niveau record depuis vingt ans.

Au sein du tertiaire marchand hors intérim, l'information et la communication ainsi que les activités spécialisées, scien-

tifiques et techniques forment les secteurs où l'emploi salarié progresse le plus sensiblement : +0,9 % d'un trimestre à l'autre, soit respectivement 3 800 et 8 400 emplois de plus en

1 Évolution de l'emploi salarié

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010

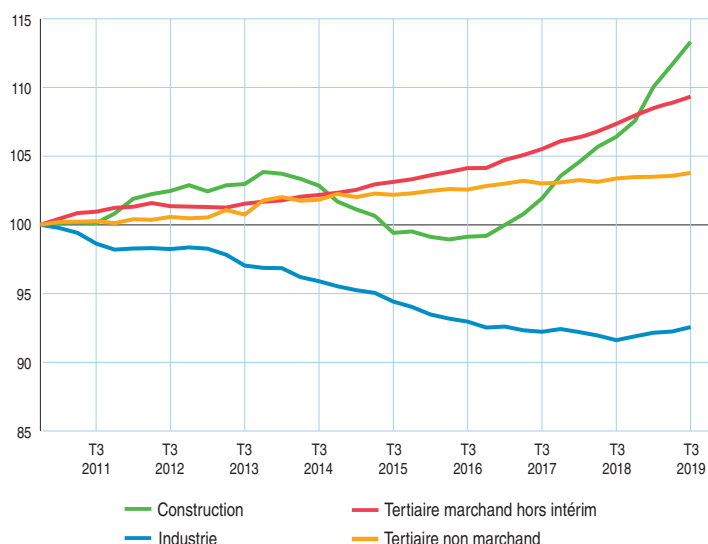


Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement Emploi

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

un trimestre. La hausse est également supérieure à la moyenne du secteur tertiaire marchand pour les autres activités de services (+ 0,6 %). À l'inverse, l'emploi plafonne dans l'immobilier et le commerce.

En Seine-Saint-Denis, la croissance de l'emploi repart (+ 0,7 %) après un deuxième trimestre en demi-teinte. Quatre secteurs y concentrent les trois quarts de cette croissance : les industries extractives, la construction, le transport et entreposage et les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Paris enregistre également une croissance solide (+ 0,6 %), portée par les activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que l'information et la communication. À l'inverse, dans les Yvelines, l'emploi diminue légèrement (- 0,1 %), seule la construction affichant une évolution positive (+ 1,6 %).

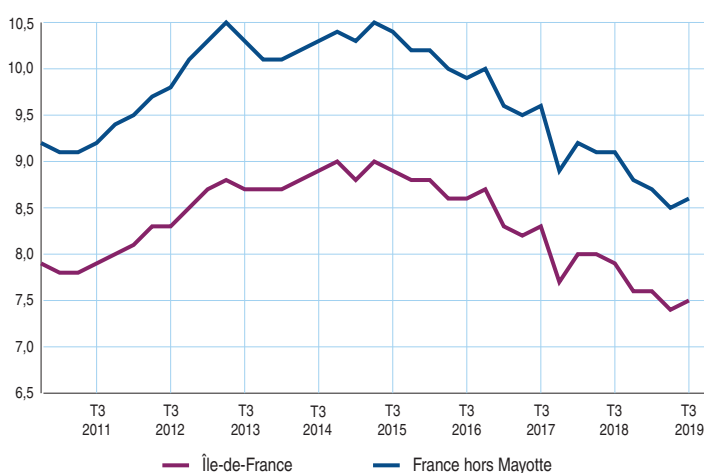
Le taux de chômage est stable depuis un an

En Île-de-France, depuis quatre trimestres, le taux de chômage au sens du BIT s'est stabilisé autour de 7,5 % de la population active (à plus ou moins 0,1 %) (figure 3). En France métropolitaine, le taux de chômage est de 0,8 point plus élevé, un écart constant depuis un an, et atteint 8,3 % de la population active.

Au sein de la région, le taux de chômage progresse légèrement au troisième trimestre selon les départements. Paris (+ 0,1 %) et les Yvelines (+ 0,2 %) affichent les taux de chômage le plus bas (6,6 %), devant les Hauts-de-Seine. L'Essonne et la Seine-et-Marne se situent également en deçà de la moyenne régionale. Deux départements présentent un taux de chômage plus élevé que la moyenne régionale : le Val-d'Oise (8,7 %) et la Seine-Saint-Denis (11,0 %). Le Val-de-Marne se situe précisément dans la moyenne régionale pour le troisième trimestre d'affilée.

3 Taux de chômage

En %



Données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

La demande d'emploi en catégorie A repart à la hausse

Au troisième trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi franciliens n'ayant auparavant exercé aucune activité (catégorie A) augmente de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre, alors qu'il est en recul au niveau national (- 0,4 %). Cette hausse fait suite à trois trimestres successifs de baisse francilienne. En un an, les demandeurs d'emploi de catégorie A ont toutefois diminué de 1,4 % en Île-de-France (2,4 % en France métropolitaine). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite (catégories B et C) baisse sur un trimestre et ce, pour la première fois en Île-de-France depuis le premier trimestre 2009 (- 1,2 %).

Au total, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (990 640 au troisième trimestre) reste stable (contre - 0,9 % en France métropolitaine). Cette stabilité globale masque toutefois des disparités selon les tranches d'âges. Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans baisse légèrement (- 0,3 % par rapport au deuxième trimestre 2019). À l'inverse, après un deuxième trimestre de baisse forte (- 0,7 %), la demande d'emploi repart à la hausse pour les Franciliens de moins de 25 ans (+ 0,9 % contre - 1,2 % au niveau national).

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D, principalement en formation, maintient sa croissance (+ 4,8 %), bien qu'à un rythme inférieur à celui observé au niveau national (+ 7,9 %). Cette augmentation est liée à la mise en place du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) de l'État, appliqué en région à travers les pactes régionaux sur la période 2019-2022.

La dynamique des créations d'entreprises se maintient

Au troisième trimestre 2019, près de 54 000 entreprises ont été créées en Île-de-France, soit une progression de 15,1 % par rapport au troisième trimestre 2018, moins élevée qu'en France métropolitaine (+ 23,5 %) (figure 4).

Plus d'une création d'entreprise sur deux s'effectue sous le régime des micro-entrepreneurs (contre 47,8 % en France métropolitaine). Entre le troisième trimestre 2018 et le troisième trimestre 2019, en Île-de-France, les créations de micro-entreprises ont augmenté de 18,4 %. Ce régime attire toujours autant les créateurs, notamment dans le secteur des activités de services. Dans d'autres secteurs comme les activités financières (+ 39,0 %) ou le commerce (+ 31,2 %), les créations sont également en forte hausse.

Au troisième trimestre 2019, un peu plus de la moitié des créations se situe dans les secteurs du commerce, des activités de services et du transport. Ce dernier secteur est en léger fléchissement (- 0,6 %) alors

4 Créations d'entreprises en Île-de-France

Secteur d'activité	Total créations d'entreprises		Part des micro-entrepreneurs	Évolution des créations 2019 T3 / 2018 T3	
	2018 T3	2019 T3	2019 T3 (en %)	Total entreprises (en %)	Micro-entreprises (en %)
Industrie	1 085	1 473	40,7	35,8	35,5
Construction	2 813	3 590	25,2	27,6	27,3
Commerce, transports, hébergement, restauration	14 547	15 239	52,2	4,8	11,3
dont Commerce	5 322	5 890	39,3	10,7	31,2
Transports	7 646	7 597	66,4	-0,6	3,2
Hébergement-restauration	1 579	1 752	33,9	11,0	20,0
Information et communication	3 565	4 131	55,9	15,9	22,5
Activités financières	1 263	1 547	14,7	22,5	39,0
Activités immobilières	1 422	1 637	25,2	15,1	17,4
Activités de services*	14 027	16 347	66,1	16,5	16,5
Enseignement, santé, action sociale	4 662	5 722	70,6	22,7	28,0
Autres activités de services	3 303	4 028	71,3	21,9	24,4
Total Île-de-France	46 687	53 714	56,1	15,1	18,4
Total France métropolitaine	153 102	189 069	47,8	23,5	25,6

* Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (niveau A10, NAF rév 2).

Champ : activités marchandes hors agriculture. Données brutes.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

que les deux autres enregistrent des hausses de 10,7 % en variation annuelle pour le commerce et de 16,5 % pour les activités de services (soit environ 1,5 point de plus que la moyenne régionale). Dans la construction, les créations d'entreprises continuent d'augmenter (+ 27,6 % en variation annuelle).

Les défaillances d'entreprises augmentent toujours mais à un rythme plus faible

Entre octobre 2018 et septembre 2019, le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 0,8 % en Île-de-France alors qu'il diminue de 2,6 % au niveau national. Dans la région, cette augmentation affecte l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception de l'industrie (- 8,7 %), de la construction (- 5,0 %) et de l'hébergement (- 2,1 %). Les évolutions les plus défavorables s'observent dans le transport et les activités financières, avec des hausses respectives de 8,5 % et 6,7 % en un an.

Poursuite du repli de la construction

Entre octobre 2018 et septembre 2019, 83 300 logements ont été autorisés à la construction en Île-de-France. Le nombre de permis de

construire délivrés sur douze mois baisse de 10,8 % en un an, baisse plus prononcée qu'en France hors Mayotte avec 439 400 logements autorisés (- 5,7 %). Durant la même période, le nombre des mises en chantier de logements en Île-de-France s'élève à 83 400, soit une baisse de 0,4 % par rapport aux douze mois précédents. Le fléchissement amorcé au quatrième trimestre 2018 se poursuit. La même tendance est observée au niveau national avec une baisse de 3,5 % (figure 5). Toutefois, le volume de logements commencés reste bien au-dessus de la cible de 70 000 par an, fixée par la loi du Grand Paris.

Au troisième trimestre 2019, alors que les ventes de logements neufs en Île-de-France augmentent de 20,2 % par rapport au troisième trimestre 2018, elles diminuent de 12,6 % au niveau national. Les prix de vente au m² des appartements neufs augmentent de 2,9 % dans la région par rapport au troisième trimestre 2018 (+ 3,4 % au niveau national).

Entre octobre 2018 et septembre 2019, les autorisations de construction de locaux d'activité dans la région semblent repartir à la hausse après la baisse amorcée fin 2017, avec toujours un peu plus de 5 millions de m² de surfaces de plancher. Néanmoins, cela représente 6,4 % de moins que d'octobre 2017 à septembre 2018 (+ 4,3 % au niveau national). En glissement annuel, la surface totale des locaux en cours de construction dans la région (3,6 millions de m²) diminue de 3,1 % par rapport aux douze mois précédents, alors qu'elle augmente au niveau national (+ 6,7 %).

La fréquentation hôtelière en léger fléchissement

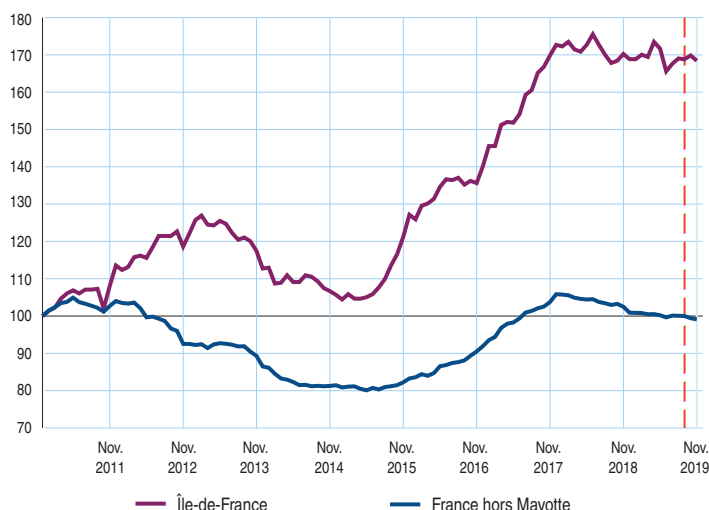
Au troisième trimestre 2019, les hôtels franciliens ont enregistré 19,2 millions de nuitées, soit 28,8 % des nuitées nationales. Après la reprise constatée au deuxième trimestre, la fréquentation hôtelière diminue au troisième trimestre 2019 tant au niveau régional (- 1,1 % par rapport au troisième trimestre 2018) qu'en France métropolitaine (- 2,8 %) (figure 6).

La baisse des nuitées en Île-de-France est due à la clientèle non résidente (- 5,4 % par rapport au troisième trimestre 2018), la fréquentation hôtelière de la clientèle résidente restant orientée à la hausse (+ 6,1 %). Néanmoins, les nuitées de la clientèle non résidente restent prédominantes dans la région (60,0 % des nuitées totales). En France métropolitaine, les nuitées des non-résidents diminuent plus fortement que celles des résidents (- 6,7 % et - 0,1 %).

Parmi la clientèle étrangère, la fréquentation hôtelière des Européens reste majoritaire (48,6 % des nuitées franciliennes). En glissement annuel, elle est en baisse de 6,6 %. En particulier, celle des clients

5 Évolution du nombre de logements commencés

Indice base 100 en décembre 2010

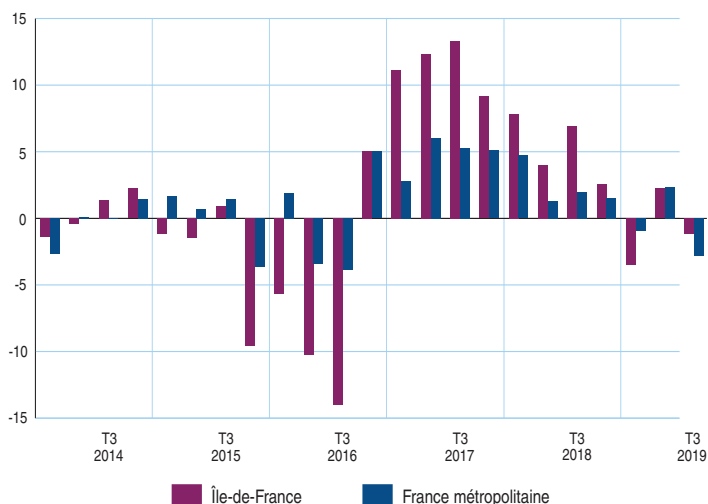


Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2.

6 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1 (en %)



Données trimestrielles brutes.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

venant du Royaume-Uni est en forte diminution (- 18,1 %). Il en est de même des clients en provenance des États-Unis (- 3,7 %) et de Chine qui accusent un nouveau repli de 10,1 %. En revanche, la clientèle en provenance du Japon augmente de 13,5 %.

Depuis début 2019, excepté en avril et en juin, les taux mensuels d'occupation des hôtels franciliens sont inférieurs à ceux constatés en 2018 (figure 7). Le mois de septembre 2019, avec un taux d'occupation de 83,9 %, présente un des meilleurs résultats de septembre des neuf dernières années, même s'il est inférieur d'un point par rapport à celui

Contexte national

La croissance française garde son rythme, portée par la demande intérieure

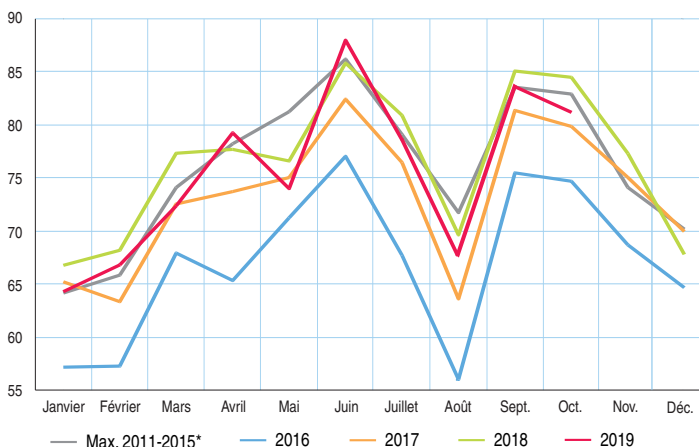
Au troisième trimestre 2019, la croissance française s'est de nouveau établie à + 0,3 %, portée par l'investissement des entreprises, notamment en services, et par la consommation des ménages, du fait de gains élevés de pouvoir d'achat en début d'année. Le commerce extérieur a quant à lui pesé une nouvelle fois sur la croissance.

D'ici la mi-2020, la croissance française serait comprise entre + 0,2 % et + 0,3 % par trimestre, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. La consommation des ménages garderait un rythme régulier, l'investissement des entreprises ralentirait tout en restant dynamique, tandis que le commerce extérieur pèserait à nouveau sur l'activité.

En moyenne annuelle, le PIB croîtrait de 1,3 % en 2019 et l'acquis de croissance s'élèverait à + 0,9 % mi-2020. Le chômage poursuivrait sa baisse progressive pour atteindre 8,2 % à l'horizon de prévision.

7 Évolution du taux d'occupation des hôtels en Île-de-France

En %



* Fréquentation maximale observée sur la période 2011-2015.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Avertissement Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à partir du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

de septembre 2018. Cette embellie semble ne pas se poursuivre en octobre 2019, où le taux s'élève à 81,4 % contre 84,5 % en octobre 2018.

Le fléchissement de la fréquentation hôtelière affecte tous les départements franciliens hormis les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise où elle est en légère hausse (+ 0,5 % et + 1,0 %). Elle baisse de 6,0 % dans les Yvelines à - 0,4 % en Seine-et-Marne. Plus d'une nuitée sur deux reste réalisée dans les hôtels parisiens. Après deux mois d'été en demi-teinte avec des taux d'occupation inférieurs de 3 points à ceux de l'été 2018, les hôtels parisiens affichent un taux d'occupation à 88 % en septembre 2019, quasi-identique à septembre 2018. ■

Contexte international

La crainte d'un retournement conjoncturel global s'atténue

L'année 2019 aura été marquée par les nombreuses incertitudes qui ont pesé sur la croissance mondiale. Les difficultés du secteur automobile et le ralentissement de l'économie chinoise ont par exemple contribué au ralentissement global. Mais certaines incertitudes qui ont pénalisé jusqu'ici le commerce international semblent se réduire un peu : la perspective d'un Brexit sans accord paraît s'éloigner et les signes d'apaisement dans la guerre commerciale sino-américaine laissent attendre un rebond du commerce mondial. Par ailleurs, les mesures budgétaires contribueraient à soutenir l'activité en zone euro.

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson

78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :

Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

ISSN 2416-8637

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Fontvieille M., Laboureau T., Pouget J., Tallet F., « Clair-obscur », *Insee Conjoncture - Note de conjoncture*, décembre 2019.
- Debosque M., Deheeger S., Druelle S., Trinquier B., « L'économie francilienne reste bien orientée avec un marché du travail dynamique », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 27, octobre 2019.